

96 suppressions d'emplois dans le 31 !!!

« *L'humain est au cœur des préoccupations, les chiffres ne sont pas déterminants* » (H. Perrin, DRFiP, humaniste et flûtiste)

Parle à mon cœur, ma tête est malade...

Toulouse, le 20 janvier 2022

Le comité technique local (CTL) sur l'emploi reconvoqué le 17 janvier, s'est tenu dans des conditions déplorables !

Ce CTL s'est tenu en visio alors que le nombre de personnes présentes permettait de tenir l'instance en présentiel. Notre directeur a passé son temps à reformuler les questions de notre organisation syndicale et a attendu deux heures d'instance pour indiquer qu'il n'entendait pas bien la CGT.

Ou bien il n'entendait pas ? Ou bien il n'a pas compris nos questions ? Ou bien il nous a pris pour des billes ?



Malgré les multiples reformulations, nous avons assisté à un grand numéro d'équilibrisme où toutes les voyelles y sont passées : des euh, des ah, des oh...

La CGT a exigé, une nouvelle fois, de la direction qu'elle joue la transparence dans un contexte plus qu'incertain sur l'avenir de nos missions. Nous ne pouvons pas nous contenter de la liste des suppressions et leur localisation. La direction doit nous expliquer comment elle a réalisé ses arbitrages en local. **La CGT a demandé à la direction de justifier tous les mouvements d'emplois présentés.** Et nous avons assisté à du grand n'importe quoi. Notre directeur a quand même osé nous dire que « les chiffres ne sont pas la chose déterminante et que l'humain doit rester au cœur de nos préoccupations ».

Faite toujours plus avec moins de moyens, mais M. Perrin vous épaulera et vous accompagnera si vous craquez !

Il a enfoncé le clou en expliquant les suppressions par les redéploiements et « un constat de l'exercice des missions en tenant compte de l'humain » !!! Comme l'algorithme de Parcoursup dans l'éducation nationale, on saura jamais ce qu'il y a dedans...

Notre directeur s'est réjoui de la modernisation des moyens (buralistes) et a été satisfait de constater « **une efficacité réelle dans les services mais une**

insatisfaction dans les process ». En résumé, vous allez bien vous faire suer au travail mais vous êtes efficace. L'humain, encore l'humain ...

Plus on est gradé et plus on peut jouer du pipeau avec talent ! Voici un florilège du répertoire pour flûtes et orchestre de notre direction :

- 12 emplois dans les **SIP** qui assurent les accueils de proximité, vitrine actuelle de la DGFIP dont - 2 au SIP Mirail dont l'accueil est la priorité absolue de M. Perrin en ce moment. Nous constatons que bientôt il y aura plus de sonnettes dans les boxes que d'agents pour y appuyer dessus !



- 16 emplois dans les **SIE** alors que le centre de contacts de Pau n'assure pas encore l'ensemble de ses missions et que la direction anticipe déjà l'antenne SIE qui sera mise en place en 2023 à Agen ;

- 1 emploi au **PCE** alors que ce sont eux qui s'occupent du contrôle de la fraude du fonds de solidarité, autre priorité absolue de la direction.

- 3 emplois au **PCRP**. Nous avons rappelé que dans ces services, des milliers d'euros n'étaient pas mis en recouvrement, notamment en matière de successions, faute de bras pour le faire (la fameuse politique des seuils). Mais, Ô miracle, la direction a mis en place « un plan d'action pluriannuel pour la relance des successions par le service de l'enregistrement avec promesse de requête et possibilité, si nécessaire, de reconduction d'une année supplémentaire de ce plan d'action ». On va voir ce qu'on va voir, mais les propositions de M. Bès pour les PCRP, ressemblent un peu aux plans quinquennaux à la grande époque de Khrouchtchev !



- 1 emploi à la **TTA** et - 6 à la **direction** : la direction nous a affirmé qu'il n'y avait pas de souci, « la situation est stabilisée place Occitane » avec les renforts d'un EDR, un vigile et un service civique. Espérons qu'ils auront les épaules solides et bien larges. Oubliées les agressions verbales dans les accueils par des usagers excédés, les 12 à 18 000 appels du CAS et leurs milliers de mails quotidiens ...

- 5 emplois au **SPF** : voici un service dont le retard est chronique sur l'ensemble du territoire et dont les conséquences sont chronophages sur toute la chaîne de gestion de l'impôt foncier. La direction explique cette saignée dans l'effectif par la création des plateformes SPF. Dans le même temps il a été expliqué aux collègues de feu le centre de contact de Toulouse qu'il faudrait se former aux missions du SPF pour pouvoir intervenir dans ces services en difficultés. On va former à la va-vite deux ou trois collègues et, « en même temps », on supprime cinq postes ??? Va comprendre, Hugues ...

Le réchauffement climatique touche la filière **SPL** : évaporation de onze emplois. Gare à la transformation en SGC ! La CGT avait déjà alerté sur les écueils que constitue la scission entre la comptabilité (qui sera exécutée par les SGC) et le conseil (réalisé par les conseillers aux décideurs locaux). Il est évident que le conseil budgétaire et comptable découle avant tout de la tenue des comptes. Alors comment faire utilement du conseil si on ne tient pas les comptes ? Comme dans tous les regroupements/fusions de services, si les emplois ne sont pas supprimés lors de la création (ce n'est pas très vendeur), ils le sont lors des CTL « suppressions d'emplois » suivants. Les collègues de ces services, déjà impactés par de nombreuses missions nouvelles, apprécieront cette dégradation de leurs conditions de travail.

Nous sommes revenus sur l'**agression physique** dont a été récemment victime une collègue à l'**accueil du Mirail**. La direction, dans ce qu'elle nous a exposé de la situation, semble avoir pris ses responsabilités concernant cet événement, mais nous jugerons sur pièces. Toutefois, nous avons dénoncé vivement le manque de réactivité de la hiérarchie du service envers notre collègue. « L'humain au cœur des préoccupations », ce n'a pas été pour cette fois. Nous avons déjà rappelé à la direction que dans d'autres entreprises, un droit de retrait général aurait lieu dans les accueils. La CGT sera très attentive aux suites qui seront données à ce dossier. Tout ça après deux ans de médiation au SIP du Mirail ! Mais gardons espoir : « le plan d'action est en cours de déploiement ». En attendant, les agents vont gagner des sonnettes dans les boxes d'accueil, un vigile et des vitres de protection fixes. Rien concernant l'exercice des missions et les conditions de vie au travail, ne soyons pas trop gourmands !

Le directeur régional, lors de l'une de ses interventions, s'est fait le chantre de l'**accueil de proximité** qui, selon lui, serait une solution contre les effets de la fracture numérique. Nous avons rappelé les propos du défenseur des droits sur ce sujet dans son rapport de 2019 et restons convaincus que l'hyper-numérisation de la société laisse au bord du chemin bon nombre de citoyens. Ce ne sont pas les quelques heures d'ouverture des points de proximité qui vont compenser la diminution drastique de nos accueils physiques dans les services de pleine compétence. Ce ne sont pas, non plus, les plateformes de contacts sous-dimensionnées, avec des agents formés succinctement qui vont contribuer à réduire cette fracture numérique.

La CGT, à l'occasion du CTL de juillet 2021, avait interrogé la direction concernant l'aberration que constitue l'obligation pour les **collègues** victimes d'un **handicap** de

consulter un médecin agréé, sans remboursement de la CPAM ni prise en charge de l'employeur, pour pouvoir bénéficier d'un temps d'examen supplémentaire lors du passage d'un **concours**. Nous avons proposé que les médecins de prévention, qui étaient les mieux placés pour connaître la situation médicale des agents de leur département, puissent établir ce certificat. Il nous avait été répondu que ceci n'était pas envisageable. La DRFiP 31 devait saisir la Centrale pour voir si une solution alternative était possible.

L'ont-ils fait ou pas ? Il nous a été répondu, cette fois-ci, que « **c'est ainsi, il faut appliquer le texte** » (sic).

Nous considérons cette procédure comme discriminatoire vis-à-vis de nos collègues et devant le désintérêt total de nos hiérarques pour cette question (l'humain, tout ça, tout ça..., vous vous souvenez ?), nous avons annoncé que

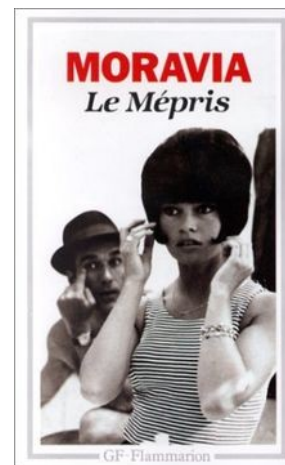


nous allons **saisir le défenseur des droits**. Ce que nous avons fait au sortir de la réunion.

Nous sommes également intervenus pour redemander le **coût pour l'État des opérations d'encaissements** effectuées par les **buralistes** et la Poste en matière de régies, question déjà posée ... il y a six mois, ainsi que le coût des **contractuels**. La charte « Hugues », c'est comme la charte « Marianne » mais en « slow motion ».

Les collègues de la **trésorerie de Blagnac** (dont il ne reste plus que la partie SPL depuis le 1^{er} janvier) nous ont saisi lors de notre récente visite de service pour exprimer leur angoisse et leur colère de ne pas être informés de la date de fermeture de leur site. Ils redoutent que la fin de leur mission à Blagnac se déroule comme celle du recouvrement, pour laquelle les quatre derniers mois se sont déroulés de manière inadmissible : pour les équipiers de renfort qui sont intervenus en sous effectif flagrant ; pour l'encadrement qui a dû maintenir le bateau à flot du mieux possible. Les collègues du SIP de Colomiers qui accueillent la mission apprécient d'ores et déjà l'état du passif en ces premiers jours de janvier !

Mais le pari de l'humanité et de l'intelligence sera une nouvelle fois le perdant puisque la réponse a été cinglante : « *Le CTL qui établira les grandes lignes du NRP se tiendra au deuxième trimestre 2022* ». Qu'est-ce qui peut bien empêcher notre direction, dont la bouche déborde du mot « humain », de communiquer aux personnels de Blagnac la date de fermeture de leur site ? Un deal politique avec la mairie ? Nous nous mettons à la disposition des collègues, s'ils le souhaitent, pour tenter d'obtenir des informations sur ce que nous considérons comme inadmissible dans la gestion soi-disant « humaine » des personnels.



Comme vous le constatez, c'est bien un dépeçage en règle de nos services et de nos missions qui a lieu à la DGFiP. Cela nous a amené à vous proposer un appel à la grève le 13 janvier, qui n'a pas connu une mobilisation à la hauteur de nos espérances mais que nous ne regrettons pas d'avoir initié, tant la situation est grave et va empirer très rapidement.

Une autre journée de grève interprofessionnelle est appelée le 27 janvier plus particulièrement sur les salaires et l'emploi. Nous vous invitons à y participer massivement, car, bien entendu, tous les sujets sont liés.

En Haute-Garonne, deux manifestations sont prévues :

Toulouse : 10h30 à Arnaud Bernard

Saint-Gaudens : 14h30 à Jean Jaurès

JEUDI 27 JANVIER
MOBILISÉS POUR NOS
SALAIRES ET NOS EMPLOIS

